



Cinq mois après ses débuts, le dispositif "devoirs faits" diversement apprécié

Paris, 7 avr. 2018 (AFP) -

Cinq mois après sa mise en place, le dispositif "devoirs faits", qui vise à alléger le travail scolaire au collège pour contrer les inégalités à la maison, est diversement apprécié dans les établissements.

Tous les devoirs faits au collège plutôt qu'à la maison pour les élèves qui le souhaitent: cette promesse du gouvernement, censée contribuer à réduire les disparités entre familles, est entrée en vigueur après les vacances de la Toussaint.

Objectif de la mesure: aider les élèves qui ne bénéficient pas d'un contexte familial leur permettant de bien travailler à la maison, avait alors expliqué le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer.

Le ministère n'a pas encore tiré de bilan mais les syndicats se montrent, eux, plutôt critiques. "On a la perception qu'on a réussi à bricoler quelques heures de soutien un peu partout mais que la mesure concerne finalement assez peu d'élèves", indique Stéphane Crochet, secrétaire général du syndicat SE-Unsa.

"L'idée est bonne mais dans la pratique, de nombreux établissements ont simplement transformé le nom des heures d'étude en +devoirs faits+", note pour sa part Anne-Sophie Legrand, du SNES-FSU.

Elle doute aussi du niveau de qualification de certains personnels habilités à dispenser cette aide aux devoirs.

Sont en effet mobilisés des professeurs volontaires payés en heures supplémentaires, des assistants d'éducation, des associations, et 7.000 jeunes en service civique, selon le gouvernement qui prévoit à terme d'en enrôler 10.000.

Impossible, selon l'agence du service civique, interrogée, de préciser combien de contrats ont spécialement été signés pour cette mission "devoirs faits".

- "Réponse modeste" -

S'il a essayé de recruter des jeunes en service civique, le principal d'un collège de la région Centre souhaitant rester anonyme, n'y est en tout cas pas parvenu: "Les annonces postées n'ont pas reçu de réponse". Dans son établissement, une poignée de professeurs se sont portés volontaires pour aider 80 élèves (sur un effectif total de 600). "On propose une réponse aux difficultés de certains élèves mais qui reste extrêmement modeste par rapport aux enjeux", estime-t-il.

"Le gros problème du dispositif, c'est qu'il ne cible pas forcément les élèves qui en ont le plus besoin, puisqu'il fonctionne sur la base du volontariat", regrette aussi François Lecoite, professeur d'histoire-géo près de Grenoble.

"La mesure est intéressante et on a bénéficié de moyens pour la mettre en place", se félicite à l'inverse Dominique Murot, principale d'un collège à Lille, où une quinzaine de profs sur 30 se sont portés volontaires. Quelque 220 millions d'euros doivent financer le dispositif en 2018, selon le ministre de l'Education.

Dans un collège de Cergy (Val d'Oise), situé en zone d'éducation prioritaire, des dispositifs d'aide aux devoirs existaient déjà depuis plusieurs années. "Grâce à la mesure +devoirs faits+, on a pu les étoffer", se réjouit aussi Kamel Dridi, le principal adjoint.

En plus de professeurs et assistants d'éducation volontaires, le collège a recours à l'association Zup de co, qui accompagne les élèves en tutorat individuel ou collectif dans plus de 1.000 collèges de quartiers défavorisés.

"Chaque semaine, depuis la mise en place de la mesure, une dizaine d'établissements font appel à nous mais nous ne pouvons pas faire face à toute la demande", déplore François-Afif Benthane, le directeur fondateur de l'association, qui manque de bénévoles et craint une cessation prochaine de son activité, faute de subventions.

Le gouvernement a pourtant promis d'étendre l'an prochain la mesure au primaire. "Pour l'instant, aucune discussion n'a débuté sur le sujet", affirme Stéphane Crochet, du SE-Unsa, qui doute de sa mise en oeuvre.

ito/jt/kp

Afp le 07 avr. 18 à 12 00.